

— 128 —

GLAC'HAR EUN ENE FIDEL

var malheuriou Franç.

Var ton : *Canaouen pot an aveant* (1).

Roit d'am daoulagad, va Doue, — Diou ruzellan a zaelou, — Ma illin gouela nos ha de — Ar malheuriou deus va bro (2).

Eur galon a c'hlahar mantret — En em soulaj o voela ; — Deus va foan n'oullan qet remed — Qeït a ma vin er bed-ma.

Ne voa Rouantelez er bed — Caeroc'h evit Franç guechal ; — Setu-en pare distrujet — Gant eur vandennat tud foll.

O hano zo Protestantet — Adversourien da Zoue, — O deus eur bobl mad egaret — Dre o maximou neve.

Ar re ma biscoas n'eus souffret — Nag iliz na Rouane ; — Nanaveont qen Mestr ar bed — Nemet an Egalite.

Egalite ha liberte, — Setu eno o Mestrou ; — Setu eno o rouane, — Ha memeus o idolou.

Deus maximou qen dangerus — E teu peb seurt maleuriou ; — N'en deus na reglamant nag urz — Lec'h ma ve an oll mestrou.

Me ya da gommanç dre 'r sourcen — E deus grêt maleur hor bro : — Heullit ac'hanon pen da ben, — Ha dalc'hit mat d'am c'homzo.

(1) Fonds Lédan, tome II, pp. 300-311.

(2) Les deux derniers vers de chaque couplet sont marqués d'un *bis*. Pour chacun d'eux la mélodie est donc reprise.

— 129 —

COMPLAINTÉ D'UNE AME FIDÈLE

sur les malheurs de la France.

Donnez à mes yeux, mon Dieu — Deux rouges fontaines de larmes — Pour que je puisse pleurer nuit et jour — Les malheurs de mon pays.

Un cœur accablé de chagrin — Se soulage à pleurer ; — De ma peine je ne demande pas de remède — Tant que je serai en ce monde (1).

Il n'y avait de royaume au monde — Plus beau que la France jadis ; — Le voilà à peu près détruit — Par une bande de fous.

Ils s'appellent Protestants, — Adversaires de Dieu — Qui ont égaré un bon peuple — Par leurs maximes nouvelles.

Ces gens jamais n'ont souffert — Ni Eglise ni Rois ; — Ils ne reconnaissent de maître du monde — Que l'Egalité.

Egalité et liberté — Voilà leurs maîtres ; — Voilà leurs rois — Et même leurs idoles.

De maximes si dangereuses — Viennent toutes sortes de malheurs ; — Il n'y a ni règlement ni ordre — Là où tous sont maîtres.

Je vais commencer par la source — D'où est sorti le malheur de notre pays : — Suivez-moi point par point — Et écoutez bien mes paroles.

(1) L'auteur de la mélodie ne veut pas demander de remède à son mal, parce qu'il sait qu'il n'y en a pas.

— 130 —

Louis C'houezec, en e amzer, — Dre valeur a gemeras — Eur Protestant hanvet Necker, — Evit gouverner en e blaç.

Hini demeus ar Rouane — N'o devoa biscoas fiziet — Qemer tud eus eur fe neve — Da regli o c'habinet.

Rag laqat gant catoliquet — Protestantet er c'hargo, — A zo eur voyen assuret — Da ober maleur eur vro.

Necker a vag en e galon — Torfejou deus ar goassa; — D'an Tron ha d'ar Relijion — E ro an ataq qenta.

P'en deus disposet peb tra tout — C'hoezet hon oll maleurio, — En eus prest qemeret e rout — Hag en em dennet d'e vro.

Brema elles, monstr infernal, — Livra da galon d'ar joa, — Pa c'heus alumet an tan goal — En eur vro eus ar gaera.

Ar vinistret eus da venjanc — Teus griennet en hon toues, — Hag a ra soufr bemde da Franç — A bep seurt fallagries.

Chasseet eo ar veleyen, — Ha ranverset an Iliz, — Ar Roue zo couezet e ben — Var ar chafaud en Paris.

Pen ar Rouanez prest goude — A zo coueet c'hoas d'an douar, — Hag ar memes de è coueet — Pen Elisabeth, e c'hoar.

Louis Seitec hag en bugel — Dalc'het ive er prizon, — O deus laqet c'hoas da vervel — Dre an nerz deus ar poezon.

(1) Necker, né à Genève en 1732, mort en 1804, était protestant. Il fut nommé par Louis XVI en 1777 directeur général du trésor royal. En 1788, il fit décider la réunion des états généraux et accorda au tiers-état le doublement de ses représentants. Deux fois disgracié, le 11 Juillet 1788 et en Septembre 1790, il se retira à Coppet, en

— 131 —

Louis XVI, en son temps, — Par malheur prit — Un Protestant du nom de Necker — Pour gouverner à sa place (1).

Nul d'entre les Rois — N'avait jamais osé — Prendre des gens d'une nouvelle religion — Pour présider leur administration.

Car mettre avec des catholiques — Des Protestants dans les charges — C'est un moyen assuré — De faire le malheur d'un pays.

Necker nourrit en son cœur — (Les projets) des plus grands forfaits; — Contre le trône et la religion — Il fait la première attaque.

Quand il eut disposé toutes choses — Préparé tous nos malheurs — Il s'en alla rapidement — Et se retira dans son pays.

Tu peux maintenant, monstr infernal — Livrer ton cœur à l'allégresse — Puisque tu as allumé l'incendie — Dans un pays des plus beaux.

Les ministres de ta vengeance — Tu les as enracinés parmi nous: — Ils font chaque jour souffrir à la France — Toutes sortes d'infamies.

Les prêtres ont été chassés — Et l'Eglise renversée; — Le Roi, sa tête est tombée — Sur l'échafaud, à Paris.

La tête de la Reine, un peu plus tard — Est aussi tombée à terre — Et le même jour est tombée — La tête d'Elisabeth, sa sœur.

Louis XVII, encore enfant, — Retenu aussi en prison, — Ils l'ont également mis à mort — Par la force de leur poison (1).

Suisse. Financier habile et désintéressé, homme de talent p'utôt que grand homme.

(1) Louis XVI fut exécuté le 21 Janvier 1793; Marie-Antoinette le 10 Octobre suivant; Elisabeth, sœur de Louis XVI, le 21 Mai 1794. Louis XVII mourut le 8 Juin 1795, victime d'une maladie scrofuleuse. Notre chanson est donc postérieure à cette date.

— 132 —

Deus d'en em goach, eol beniget, — O velet eur sort
 crimou, — Ne ellont bea commetet — Nemet gant
 drouc-sperejou.

Deus e vadou, deus e vadou, — N'en deus den sur
 en hon toues : — Laza a ra an eil egile — Goas evit
 al louenet gouez.

Setu aze ar frouez neve — Eus doctrin heretiqet ;
 — Setu deus an Egalite — Aze an evurustet.

Me grën va c'halon o velet — Donder ho couli
 brema ; — Mes petra a dal clasq remet — Pa ve ar
 gangren enna ?

M'om bijet bet Doue caret — Demeus a greis hor
 c'halon, — N'en dije qet hor c'hastiet — Dre qelies a
 fêçon.

Dibot an hini zo en Franç, — N'en deus da repro-
 chi dean — Eur dra benac a goustianç — Var ar
 maleuriou breman.

En toues quelies a valeur — Hon eus tennet var-
 nomp oll, — Ho relijion, va Zalver, — Zo êt demp,
 siouas, da goll.

Birviquen n'en em efaço — Ar c'holl-ze deus va spe-
 ret ; — Ar c'holl demeus en eneu — A zo eur c'holl
 diremet.

N'eus na poan nag affliction — N'om bijet anduret
 c'hoas, — Ma vije ar Relijion — Chomet ganem en
 he flaç.

Ranna a ranço va c'halon, — Ma na deut, o va Doue,
 — Da laqat ho Relijion — Da fleurissa a neve.

Rac penos beva divorc'het, — Privet demeus ho
 craçou, — Hag eb esperanç d'o quelet — Na d'o meuli
 en êvou

— 133 —

Cache-toi, soleil béni — A la vue de tels crimes —
 Qui ne peuvent être commis — Que par des Esprits
 mauvais.

De ses biens, de ses biens — Nul n'est sûr parmi
 nous : — L'un tue l'autre — Pis que chez les bêtes
 sauvages.

Voilà le fruit nouveau — De la doctrine des héré-
 tiques — Voilà de l'Egalité — Quel est le bonheur.

Pour moi, mon cœur tremble à voir — La profon-
 deur de votre plaie maintenant ; — Mais que sert-il
 de chercher remède — Quand la gangrène y est !

Si nous avions aimé Dieu — Du fond de nos cœurs
 — Il ne nous aurait pas châtiés — De tant de façons.

Rare est en France celui — Auquel il n'y a pas à
 reprocher — Quelque chose, en conscience — Au
 sujet des malheurs actuels.

Parmi tant de malheurs — Que nous avons attirés
 sur nous — Notre religion, mon Sauveur — Pour nous,
 hélas, est perdue (1).

Jamais ne s'effacera — Cette perte, de mon esprit ;
 — La perte des âmes — Est une perte incurable.

Il n'est ni peine ni affliction — Que nous n'eussions
 encore endurées — Si la Religion — Etait restée à sa
 place.

Mon cœur devra se fendre — Si vous ne venez,
 mon Dieu — Faire fleurir — A nouveau votre Reli-
 gion.

Car comment vivre sans chagrin — Privé de vos
 grâces — Sans l'espérance de vous voir — Et de vous
 louer dans les Cieux !

(1) Cette idée que les malheurs de la Révolution sont un châtement
 envoyé de Dieu pour l'expiation des péchés commis par les fidèles,
 revient assez souvent dans les chansons bretonnes de cette époque.

— 134 —

O Relijion adorabl, — Fontet gant goad va Zalver,
— Merq precius hag admirabl — Eus eur garante
dener !

N'o guelfomp qet eta biqen — Adieu a leret d'hon
bro ; — Quitat a rit ar Francisien, — Indign eus ho
faveuriou.

Adieu, eta, Templou santel — Adieu, hon guir
ministret ; — Ret eo breman eta mervel — Hep bea
sacramantet !

Corf precius eus va Zalver, — Goad sacr scuillet
var ar groas, — N'o qefomp mui var an oter, — O
c'houlén evidomp graç !

Na glevimp qenebeut biqen — Ar c'hleyer eus hon
gervel — Da vont da glevet an ofern — Nag an ofiçou
santel !

Adieu eta fonç-badiant, — Adieu, covessionou ; —
Drejac'h e voamp en an instant, — Goelc'het eus hor
pec'hejou.

Demeus clevejou hon ene — N'or bo qen eta remet ?
— Petra rafomp-ni, va Doue, — Ma na deut c'hoas
d'or c'harret ?

Adieu, cadór ar verione, — En pelèc'h emeus clevet
— Traou profitabl bras d'am ene, — A rê brezel d'ar
pec'het.

Tud fidel, fontet en daerou, — En ho coll sonjit
erfat ; — Deut da voela ho pec'hejou, — Mesqit daerou
deus ho goad.

Pedit evit ar bec'herien, — Ma plijo gant hon Doue
— O tisposi d'ar binijen — Qen laqat fin d'o bue.

— 135 —

O Religion adorable — Fondée par le sang de mon
Sauveur — Marque précieuse et admirable — D'un
amour tendre !

Ne vous verrons-nous donc jamais ? — Vous dites
adieu à notre pays — Vous quittez les Français —
Indignes de vos faveurs.

Adieu donc Temples saints — Adieu nos vrais
ministres (1) — Force est maintenant de mourir —
Sans recevoir les Sacrements !

Corps précieux de mon Sauveur — Sang sacré ré-
pandu sur la croix — Nous ne vous trouverons plus
sur l'autel — Demandant pour nous grâce.

N'entendrons-nous non plus, jamais — Les cloches
nous appeler — Pour aller entendre la messe — Et
les offices saints ?

Adieu donc, fonts baptismaux — Adieu, confessions
— Par vous nous étions en un instant — Lavés de
nos péchés.

Pour les maladies de notre âme — N'aurons-nous
donc plus de remède ? — Que ferons-nous, mon Dieu
— Si vous ne venez encore à nous aimer ?

Adieu, chaire de la vérité — Où j'ai entendu — Des
choses fort utiles pour mon âme — Qui faisaient la
guerre au péché.

Fidèles, fondez en larmes — A votre perte songez
bien ; — Venez pleurer vos péchés — Mêlez à vos lar-
mes votre sang.

Priez pour les pécheurs — Pour qu'il plaise à notre
Dieu — De vous disposer à la pénitence — Avant de
mettre fin à votre vie.

(1) Les vrais ministres sont les prêtres qui avaient refusé le ser-
ment à la Constitution civile du clergé.

— 136 —

C'houi ive, tadou, ha mamou, — N'oufac'h biqen
gouela re, — O velet ho pugaligou — En hent da goll
o ene.

Mar dè anfin erru 'n amzer — Ma chomfomp bars
er stad-ma, — Va Doue m'o ped d'on gemer, — N'oul-
lomp qet chom er bed-ma.

Ous va mouez ma ne selaouet, — Me grio var boez
va fen, — Ha marteze em reçefet — Evel ar Gananeen.

Pell dious joayou fos ar vro-ma, — Demp da dre-
men hor bue, — Ma ne aller cavet ama — Na relijion
na fe.

— 137 —

Vous aussi, pères et mères — Vous ne sauriez
jamais trop pleurer — A voir vos pauvres enfants —
En voie de perdre leur âme.

S'il est enfin arrivé le temps — Où nous devrions
rester en cet état — Mon Dieu, je vous prie de nous
prendre — Nous ne demandons pas à rester en ce
monde.

Si vous n'écoutez ma voix — Je crierai à tue-tête —
Et peut-être me recevrez-vous — Comme la Chana-
néenne (1).

Loin des fausses joie de ce pays — Allons passer
notre vie — Puisque l'on ne peut trouver ici — Ni
religion ni foi.

(1) Jésus exauça la Chananéenne en raison de sa foi et de son
insistance (Matthieu XV, 21-28).